

DEPARTEMENT DU RHONE  
COMMUNE DE VOURLES

<b>Nombre de conseillers :</b> En exercice : 23 Présents : 15 Votants : 20	L'an deux mil dix-huit, le vingt-quatre mai à vingt heures trente à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le dix-huit mai deux mille dix-huit, s'est réuni en conseil municipal à la mairie, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.
<b>Ont voté :</b> Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0	<b>Étaient présents :</b> Serge FAGES, Elisabeth CAILLOZ, Pascale MILLOT HAUKE, Catherine STARON, Thierry DEKOCK, Elisabeth CHENAU, Adeline FILLOT, Jérôme MONVAILLIER, Thierry DILLENSEGER, Sébastien BLANC, Pascale LECONTE, Véronique PROT, Jean Pierre COMBLET, Bénédicte JOUVE et Ernest FRANCO
	<b>Absents :</b> Jean Jacques RUER, Michel REGNIER, Elyane CLOP, Pascale TURMEL-LOTTEAU, Dominique REGNIER, Pascale BONNIER Françoise ROUBIN, Christophe PINEL,
	<b>Pouvoirs :</b> Jean Jacques RUER, (pouvoir donné à Serge FAGES), Michel REGNIER, (pouvoir donné à Elisabeth CHENAU) Elyane CLOP (pouvoir donné à Pascale MILLOT HAUKE), Pascale TURMEL-LOTTEAU (pouvoir donné à Catherine STARON), Françoise ROUBIN (pouvoir donné à Adeline FILLOT)
	<b>Secrétaire de séance :</b> Thierry DILLENSEGER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2018-036  
SEANCE DU 24 MAI 2018**

**OBJET : AFAS - Mon Compte Partenaire - Bulletin d'adhésion**

Dans un objectif de modernisation et de simplification des relations avec ses partenaires d'action sociale collective, la Caisse Nationale des Allocations familiales met à disposition un nouveau portail dédié aux partenaires, disponible sur le site Caf.fr.

Ainsi, il est maintenant possible pour les gestionnaires d'Accueil de Loisirs de déclarer en ligne leurs données d'activité ainsi que leurs données financières en lieu et place des formulaires utilisés auparavant.

Ce nouvel outil, **le Portail Mon Compte Partenaire**, simplifiera nos démarches auprès des services de la CAF, et nous permettra d'effectuer nos déclarations en ligne et d'accéder immédiatement au montant de nos droits prévisionnels, actualisés et réels.

Pour ce faire, il est nécessaire que la commune de Vourles soit habilitée.

**Le conseil municipal,  
Monsieur Serge FAGES, Maire entendu  
A l'unanimité des membres présents et représentés**

**AUTORISE** Mr le Maire à signer

- la convention d'accès
- le contrat de service
- le bulletin d'adhésion
- et tous les documents afférents au dossier

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le Et publication Le	Fait et délibéré les jours, Mois, an et heure que susdits et ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme,
Le Maire, Serge FAGES	Le Maire, Serge FAGES

Accusé de réception en préfecture  
069-216902684-20180524-2018-036-DE  
Date de réception préfecture : 25/05/2018